Commune
Associations
Culture
Sport
Bloc-notes
Police municipale
Conseil municipal
Expression libre
État civil

Édito

L'audit organisationnel mené de novembre 2017 à juin 2018 auprès des différents services de notre collectivité avait pour but de :

- Préserver et améliorer la qualité de vie des agents au travail
- Préciser les fiches de postes et développer la polycompétence
- Optimiser l'organisation des services municipaux
- Anticiper les possibles évolutions à venir, en lien avec le développement démographique de la commune

Cet audit a préconisé, dans ses conclusions, un aménagement de l'organisation actuelle autour de cinq pôles d'activités, en y intégrant l'élaboration des systèmes d'information règlementaires. L'**organigramme** que je vous présente ci-contre, approuvé par le conseil municipal dans sa séance du 9 juillet, sera opérationnel à compter du 3 septembre prochain.

Il s'accompagne du **recrutement** du responsable de **pôle « famille, éducation et jeunesse »** et du **renforcement** de l'effectif du **pôle « vie locale »**, par une mobilité interne depuis l'agence postale.

L'espace **multimédia** quant à lui se concentrera sur **la familiarisation à l'utilisation d'internet (et de l'ordinateur en général)**, afin d'améliorer l'accès au numérique par le plus grand nombre de Surzurois.

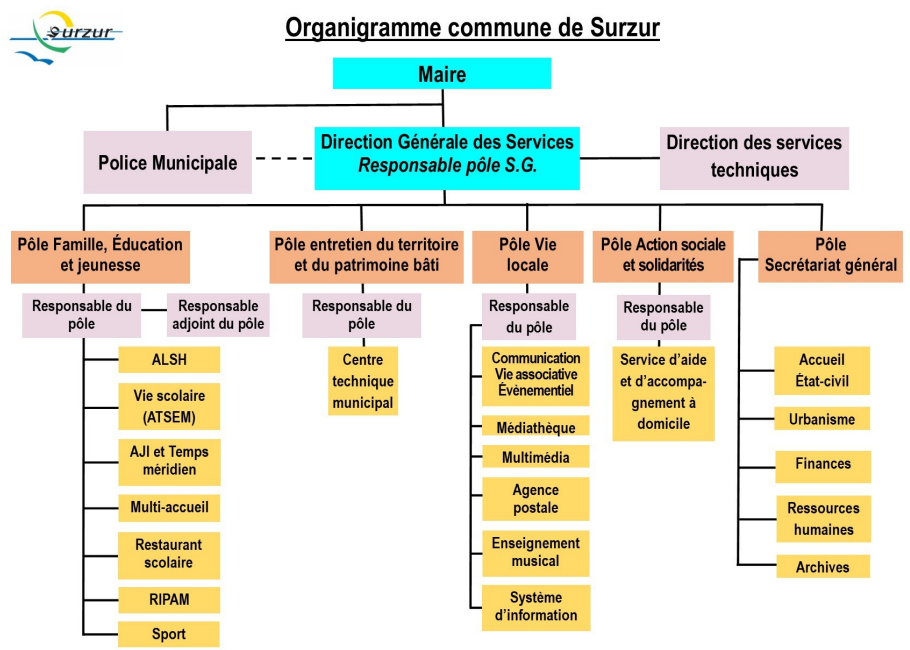

Je vous souhaite un mois d'août serein et ensoleillé, qui permette à chacun de se ressourcer en famille et/ou entre amis. Je vous retrouve bien sûr autour des animations estivales du jeudi soir. Bien à vous.

Michèle NADEAU, maire

N° 51
Juillet
2018

Mairie :
02 97 42 12 52
Courriel :
mairie@surzur.fr
Site internet :
www.surzur.fr

Commune

Festivité en août

La **fête du Bœuf**, organisée par la municipalité avec le concours des agriculteurs surzurois et des bénévoles, aura lieu **jeudi 2 août à partir de 19h** et sera animée par le groupe « **La Belle Équipe** ». Nous vous donnons rendez-vous place de l'Église ! *Repas (pièce de bœuf, pommes de terre, salade, fromage, fruit) : 11 €.*

Jeudi 9 août, à partir de 18h30, la fête de l'Huître, organisée par les commerçants et les ostréiculteurs de Surzur se déroulera au son des chants de marins du groupe « **Les Bardes** ». *8 € le menu (9 huîtres, un verre de vin blanc, une part de far), 6 € l'assiette (9 huîtres, un verre de vin blanc).*

Les deux repas auront lieu place de l'église, dans le cadre du marché estival.

Directrice de publication : Michèle NADEAU, Maire de Surzur
Membres de la rédaction : Maurice LANGLOIS, Sylvain PICART, Josie LEFORT, Patricia PERSE, Josiane HENRY, Marie-Anne BLIN, André JUTIER, Gilbert LE NILLON, Éric MAHÉ, Maryvonne SOUDY, Agnès LIBERGE, Marion JEANNOËL

Passage du Tour de France

Mardi 10 juillet, les coureurs du Tour de France sont passés par Surzur, lors de l'étape 4 du Tour, allant de La Baule à Sarzeau. Un public nombreux est venu les encourager, prenant place dès le début d'après-midi, le **long de la D20**.
Nous souhaitons **collecter des images** de cet événement particulier. Si vous avez pris des photos et/ou des vidéos du passage des coureurs sur la commune, nous serions ravis de les recevoir sur l'adresse multimedia@surzur.fr. Merci !

La municipalité **remercie vivement les bénévoles**, ayant fortement contribué au bon déroulement de cet événement !

Les AJI graff chez COLAS

Jean-Michel LE BACQUER, chef d'atelier chez COLAS, a contacté les Activités Jeunesse Intercommunales de Surzur afin de réaliser ensemble un **projet graffiti** dans son entreprise. Ce projet a consisté à réaliser une fresque géante dans un atelier sur Vannes à l'aide de professionnels du graff du groupe « A4 création ». **8 jeunes de 13 à 17 ans** ont participé, les 3 et 4 juillet, à la réalisation de cette fresque.
Ce projet avait pour but de faire **découvrir l'art du graffiti** et en même temps le **monde du travail**, avec une présentation de l'entreprise et les différents métiers qui y sont exercés en alternance avec le graff. Le collectif « A4 création » s'est chargé du dessin de la fresque et de l'encadrement des jeunes pendant les deux journées de réalisation.
Les jeunes ont pu peindre la fresque en hauteur, à l'aide de nacelles. Différentes portes ont également été peintes (toilettes, vestiaires…).
Bravo aux jeunes pour leur implication et merci à l'entreprise pour son accueil !

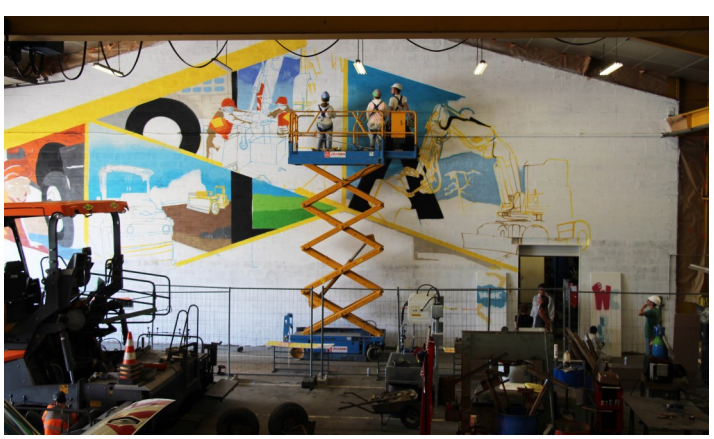

Clap de fin pour les TAP

Le 29 juin dernier, avait lieu la fête des TAP. Un moment joyeux, haut en couleurs, spectacle et carnaval de Rio, pour clôturer 4 années d'activités périscolaires avec les enfants scolarisés dans les deux écoles de la commune.
Durant 4 ans, l'équipe d'animation s'est beaucoup investie afin d'offrir aux enfants une **multitude d'activités, de projets** : danse, street art, couture, défilé de mode, montage de films, technique de plâtre…
Les enfants ont pris un plaisir certain, et pour beaucoup, c'était une vraie découverte d'activités jusque-là inconnues.
Grâce aux TAP, quelques enfants ont choisi des activités extra scolaires en lien avec ce qui était fait en centre de loisirs. **Ce fut une très belle expérience tant pour les animateurs que pour les enfants.**

Le RIPAM s'expose

Les enfants et assistantes maternelles du RIPAM ont participé, tout au long de l'année, à des ateliers avec Liz HERRERA, artiste plasticienne. Les œuvres réalisées par les enfants étaient présentées dans le hall de la maison de l'enfance en juillet, et seront exposées à la médiathèque en août. **Encore bravo aux artistes en herbe !**

Fin d'année au multi-accueil

L'année scolaire se termine et l'équipe du multi-accueil a souhaité offrir aux enfants ainsi qu'aux familles une **soirée festive** avant les départs en vacances.
Petits et grands ont pu participer à différentes activités mises en place par l'équipe de professionnels.
Nous avons ensuite échangé autour d'un buffet et dégusté les différents mets apportés par les parents.
Cette soirée fut aussi l'occasion pour l'équipe de **remercier les familles** pour leur implication au sein du multi-accueil tout au long de l'année ainsi que de souhaiter bonne route aux enfants qui rentrent à l'école maternelle en septembre prochain.

Don du sang

Mercredi 27 juin a eu lieu une collecte de don du sang à Surzur. **51 donneurs se sont mobilités, dont 5 pour la première fois.** L'Établissement français du don du sang espérait 60 dons, il faut donc continuer à se mobiliser.

Cours d'informatique : nouveau programme...

La municipalité propose une nouvelle formule de cours d'informatique : deux cours dédiés aux **débutants,** dans le cadre de l'inclusion numérique (apporter l'accès au numérique à tous, et l'aide nécessaire pour aborder sereinement ces outils). Les cours (gratuits) auront lieu le **vendredi, de 16h45 à 17h45 et de 18h à 19h**. Les **inscriptions** se feront lors du **forum des associations, samedi 8 septembre, entre 13h30 et 17h30**, à la salle des sports.

... et recherche de bénévoles

Si vous êtes **passionné** de retouche photo, montage vidéo ou autre thématique dans le **domaine de l'informatique** et que vous souhaitez **partager votre savoir**, faites vous connaitre auprès de l'espace multimédia de la médiathèque. Nous sommes à la recherche de **bénévoles** souhaitant animer des ateliers d'informatique auprès de différents publics.
Renseignements : 02 97 42 12 52 / multimedia@surzur.fr

Demande d'affichage sur la commune

Toute pose de banderole, affiche, panneau signalétique dans le cadre de manifestations, est soumise à **validation préalable en mairie**. Une demande écrite doit être effectuée au **minimum 15 jours** avant la pose du support. En cas de non respect de cette règle, la **municipalité se verra dans l'obligation de retirer les supports.**
La demande doit être effectuée en mairie aux horaires d'ouverture ou par mail (mairie@surzur.fr).

Que dire de ça ?

La nouvelle plateforme des déchets verts a ouvert en avril dernier. La gestion des déchets, quels qu'ils soient, relève de la compétence de la communauté d'agglomération (GMVA) et, pour Surzur, la déchetterie de référence est Bonervo à Theix-Noyalo. Néanmoins, la municipalité a fait le choix d'acquérir un vaste terrain et de l'aménager pour que les Surzurois n'aient pas à aller jusqu'à Bonervo pour y déposer leurs tontes et débris végétaux. Les usagers semblent satisfaits. Certains, regrettant sans doute que les horaires d'accès sont trop restreints, n'ont rien trouvé de mieux que de **déposer leurs résidus devant la grille d'entrée. Que dire de ça ?**
Pour éviter que tout et n'importe quoi soit déposé sur la plateforme, il faut la présence d'un agent communal pendant les heures d'ouverture. Si l'on pouvait compter sur le civisme de chacun, on pourrait sans doute augmenter les plages horaires en accès libre ! Mais les **comportements irresponsables** de quelques-uns portent préjudice à tous. **C'est bien dommage !** Merci à vous tous qui avez le **respect du bien commun**.

Agence postale : nouveaux horaires

En 2005, La Poste a décidé de modifier son mode de gestion et a proposé aux communes la création d'*agences postales communales* aux lieu et place des *agences postales* alors gérées par La Poste. C'est ainsi que le Conseil municipal a décidé la création au 1er janvier 2006 de l'agence postale communale afin de maintenir ce service auprès des Surzurois. **La gérante de l'ancienne agence postale a été intégrée au personnel communal**. En contrepartie, une convention financière a été signée avec La Poste, dont le versement ne couvre pas l'ensemble des frais de fonctionnement.
Le développement du numérique dans notre quotidien, nous permet d'envisager une **réduction du régime d'ouverture**. À compter du **3 septembre**, l'agence postale sera ouverte le matin, aux horaires suivants : **lundi : 9h - 12h ; mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h30 - 11h30 ; samedi : 9h - 11h30 (heure de levée).**

Associations

Bonne année pour l'amicale « Les enfants d'abord »

L'année scolaire s'est clôturée avec la fête de l'école le 16 juin et le dernier goûter le 6 juillet. L'ensemble du bureau de l'amicale est très fier d'annoncer une excellente année tant sur l'aspect humain avec un soutien infaillible des parents bénévoles de l'école Victor Hugo que sur l'aspect financier. **L'amicale remercie chaleureusement tous les bénévoles** sans qui les actions ne pourraient pas voir le jour. Un gros projet pédagogique aura lieu l'année prochaine : l'initiation aux arts du cirque avec, en clôture, la venue d'un cirque professionnel à Surzur pendant 1 semaine en juin. Prochain RDV à la rentrée pour l'assemblée générale le 18 septembre à 20h30 à la salle des fêtes. Toutes les informations de l'amicale et du projet cirque sont à retrouver sur le site : www.lesenfantsdabordsurzur.fr

Culture

Médiathèque

Exposition « Nature writing »

Une épopée sauvage au sein de la littérature américaine. Ce voyage au cœur d'un courant majeur de la littérature des États-Unis est unique par l'intensité de ces livres en phase avec une nature sauvage mais également par leur qualité littéraire. L'exposition est composée d'une douzaine de panneaux pour partir à la découverte de ce courant littéraire et est accompagnée d'une sélection de livres, tous empruntables et dont la liste est consultable sur le site internet de la médiathèque. **Exposition prêtée par la médiathèque départementale du Morbihan, visible à la médiathèque de Surzur du 31 juillet au 1er septembre.**

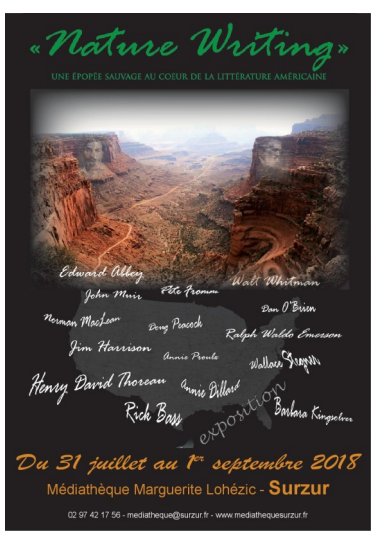

Musicales du Golfe

Vendredi 10 août, le **Quintet à cordes de la philharmonie de Berlin** se produira à l'Église St Symphorien de Surzur à 20h, dans le cadre des Musicales du Golfe. Au programme : portraits romantiques de Dvorak, Tchaïkovski, Schubert…
Renseignements et tarifs : www.musicalesdugolfe.com.

Sport

Tennis pour l'été

Vous avez entre 14 et 74 ans. Vous aimez le tennis et voulez (re)prendre la compétition sans pression: vous êtes faits pour l'équipe hommes compétition du TCS qui recrute pour la saison 2018-2019! Appelez nous, on vous attend !
Contact: Hubert BERROU au 06 88 33 07 39

Dates à retenir :

Août

Du mardi 31 juillet au samedi 1er septembre :
Exposition « Nature writing » - Médiathèque
Jeudi 2 :
• Marché - 17h à 20h - Place de l'Église
• Fête du bœuf organisée par la municipalité et les agriculteurs, animée par « La belle équipe » - 19h - Place de l'Église
Jeudi 9 :
• Marché - 17h à 20h - Place de l'Église
• Fête de l'huître organisée par les ostréiculteurs et l'association des commerçants, animée par « Les bardes » - 19h - Place de l'Église
Vendredi 10 :
Musicales du Golfe « Quintet de Berlin » - 20h - Église Saint Symphorien. Informations : www.musicalesdugolfe.com
Dimanche 12 :
Fête du cheval breton - 11h à 19h - Keravré
Jeudi 16 :
Marché animé par « Lonesome day » - 17h à 20h - Place de l'Église
Dimanche 19 :
Tournoi des Vénètes - Vannes
Jeudi 23 :
Marché animé par « Anne-Laure Jaïn Quartet » - 17h à 20h - Place de l'Église
Jeudi 30 :
Marché animé par « Taran celt » - 17h à 20h - Place de l'Église

Septembre

Lundi 3 :
Conseil municipal - 20h - Mairie
Du mardi 4 au samedi 29 :
Exposition « Les reflets », par le Club Photo de Surzur - Médiathèque
Vendredi 7 :
Vernissage exposition « Les reflets » -18h30 - Médiathèque
Samedi 8 :
Forum des associations - 13h30 à 17h30 - Salle des sports
Mercredi 12 :
Jeux de boule par le Club Bel automne - 14h - Boulodrome
Samedi 15 :
Journée du patrimoine
Mardi 18 :
Assemblée générale de l'amicale Les enfants d'abord - 20h30 - Salle des fêtes
Samedi 22 :
Repas du Club Bel automne - 12h - Salle des fêtes

Bloc-notes

Lutte contre la chenille processionnaire du pin

La chenille processionnaire du pin est bien connue sur notre département. Cette chenille, qui a la particularité de se déplacer en file indienne, se nourrit des aiguilles de diverses espèces de pins provoquant un **affaiblissement des arbres** et des **allergies** chez certaines personnes exposées aux poils urticants des chenilles. Il existe différents moyens de lutte : le piégeage des papillons durant l'été avec les phéromones, le piégeage des chenilles en fin d'hiver et début de printemps avec des écopièges installés sur les troncs, l'échenillage d'automne ainsi que le traitement biologique préventif.
La **municipalité organise la lutte** contre la chenille processionnaire du pin et vous propose de vous **inscrire avant le 27 août**, afin de pouvoir bénéficier de ce service, **avec un tarif préférentiel.**
Renseignements et inscription : en mairie aux horaires d'ouverture / 02 97 42 12 52 / mairie@surzur.fr.

Police municipale

Sens de circulation des vélos

Le code de la route s'applique aux conducteurs de véhicules motorisés mais également aux cyclistes. Aussi, un sens de circulation est à respecter en cas de double voie cyclable. Sur la rue du Général de Virel, deux voies dédiées aux cyclistes sont disponibles. Chacune des voies a un sens de circulation, merci de le respecter, pour **votre sécurité.**
Rappel : le casque est obligatoire pour les enfants jusqu'à 12 ans. Pour les autres, ce n'est pas obligatoire, c'est juste indispensable !

Conseil municipal

Extrait des délibérations du conseil municipal du 9 juillet 2018

Le conseil municipal, à l'unanimité :
• émet un avis favorable sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme d'Ambon
• émet un avis favorable à la demande d'acquisition de la parcelle cadastrée ZW 130, située 14 impasse Koh Capin, à l'intérieur du périmètre de l'étude pré-opérationnelle îlot Poste / Les Jardins et décide de demander une révision du prix ;
• émet un avis favorable au projet d'extension de l'aire de camping-cars de Lann Floren, dans la limite de 60 emplacements, et décide de retenir comme mode de gestion l'autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public pour une durée de 9 ans ;
• émet un avis favorable à la cession au prix de 190 000 € de la parcelle cadastrée WH n°267, comportant le local n°3 de l'atelier relais, située sur la zone artisanale de Lann Borne à M. Pierre-Jean RAYNAL pour son entreprise d'élagage et d'abattage d'arbres
• émet un avis favorable à l'ouverture d'un Accueil de Loisirs 3-11 ans à La Trinité-Surzur les mercredis en période scolaire, géré par l'Accueil de Loisirs municipal de Surzur et fixe à 4,05 € le tarif des repas à l'accueil de loisirs des mercredis à La Trinité-Surzur :
• approuve le nouvel organigramme des services municipaux structurés autour de 5 pôles (voir édito)
• autorise les 2 modifications d'emploi suivantes : la création d'un poste de responsable du pôle Familles Éducation Jeunesse à temps complet, relevant du grade d'animateur territorial (catégorie B) et la modification du grade pour la gestion de l'agence postale communale (adjoint administratif – catégorie C)
• émet un avis favorable au projet de décision modificative n°1 du budget annexe 2018 du service funéraire

Avertissement aux lecteurs : Tout citoyen peut consulter en mairie et sur le site internet de la commune (www.surzur.fr), l'intégralité des comptes rendus. En effet, ce qui apparaît dans le bulletin n'est qu'un résumé.

Accès aux soins pendant l'été

Face à un afflux de population en Bretagne pendant la période estivale, l'ARS, les fédérations hospitalières, les établissements et les médecins libéraux s'organisent pour répondre au besoin en soins. Afin de recentrer les venues aux urgences au plus près du besoin réel d'un soin urgent nécessitant un plateau technique, quelques conseils simples pour toutes demandes de consultation en médecine générale :
• Contacter en priorité votre médecin traitant en semaine de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h. Ne vous rendez pas directement aux urgences.
• Lorsque les cabinets médicaux sont fermés, faites le 15 !

État civil

Naissances : toutes nos félicitations !
22 juin : Malo PAYOUX - 3 rue des Rossignols
23 juin : Côme GROUAZEL - 4 impasse des Genêts
26 juin : Raphaël SERPIN DELIERE - 23 route de Bel

Décès : toutes nos condoléances
16 juin : Christiane VESQUE - 13 rue de Kerbihan
1er juillet : Hélène LE HEN - 60 rue Lann Floren
8 juillet : Jacqueline MAHÉO - 12 rue Théodore Botrel

Expression libre

Ensemble pour les Surzurois

Les grands projets de l'équipe majoritaire sont lancés, une résidence seniors, un nouveau Plan Local d'Urbanisme, mais que deviennent les travaux urgents de nos voiries communales, il ne faudrait pas les oublier.
La rue du moulin, la rue Cadoudal, certaines voiries rurales, … sont dans un état dramatique, au point que nous risquons l'accident tous les jours. Au-delà des infrastructures indispensables de la commune, elles représentent le quotidien des Surzurois.
A chaque interrogation de notre équipe sur le sujet, on nous répond que la commune n'a pas les moyens financiers pour ces travaux.
Que faut-il faire ? Attendre en espérant que rien ne se passe ! Attendre en laissant les dossiers aux futures équipes municipales !
Il nous paraît indispensable d'établir rapidement un programme pluriannuel nominatif des travaux à réaliser et de préparer le financement de celui-ci au plus vite.

A.PERIN, J.HENRY, P.CAILLEAU, G.LACROIX, J.P LE BIHAN, E.MAHE Courriel : contact@ensemblepourlessurzurois.fr